

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Printemps/été 2021**

Plan de cours  
**CRI 6119 : Psychopathie**  
Lundi, mercredi et jeudi de 13h à 16h  
En ligne (Zoom)

Nathalie Fontaine  
nathalie.fontaine@umontreal.ca

## Descripteur du cours

Description des principales conceptualisations de la psychopathie et sa mesure. Étude des facteurs étiologiques : influences biologiques et environnementales. Étude des principales manifestations comportementales et des interventions.

## Objectifs du cours

### ***Objectifs généraux et spécifiques***

Ce cours vise à fournir à l'étudiant une connaissance des principales conceptions et mesures de la psychopathie et des facteurs associés.

Plus spécifiquement, l'étudiant devra être capable: 1) d'expliquer les théories dominantes et de résumer les connaissances provenant d'études empiriques liées à la psychopathie; 2) d'expliquer les principaux travaux sur l'utilité de la psychopathie pour étudier les manifestations criminelles; 3) de discuter des principales considérations relatives à la prise en charge et à l'intervention auprès des individus ayant des traits psychopathiques.

## Approches pédagogiques

Plusieurs approches pédagogiques seront employées. Il y aura d'abord des exposés qui, ce trimestre, seront offerts par le biais de Zoom et ce, de façon synchrone (sauf situations exceptionnelles). Plusieurs modalités seront utilisées, telles que des présentations Powerpoint, des lectures obligatoires, des sondages, des vidéos, des conférenciers/conférencières, des exercices et des études de cas. Soyez donc prêts à participer!

Pour faciliter votre écoute en classe, les diapositives du cours seront disponibles sur le site du cours (StudiUM) la journée même ou, si possible, la veille de chaque cours. Il est de votre responsabilité d'assister aux cours en mode synchrone via la plateforme Zoom.

Certains changements quant à l'ordre de présentation des cours, sujets abordés et lectures ainsi que les dates de remise des travaux peuvent survenir. Tout changement sera discuté en classe ou via StudiUM.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### Outils d'évaluation

La note finale du cours sera calculée à partir des points accumulés aux évaluations suivantes :

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Une présentation (débat) pendant le cours	25 %	À déterminer selon les équipes (derniers cours du trimestre)
2. Questions de recherche et problématique reliées au travail final	15 %	17 mai 2021
3. Travail final sur un sujet de votre choix lié à la psychopathie	50 %	14 juin 2021
4. Participation aux cours (questions sur le Forum dans StudiUM, présence et participation pendant nos cours Zoom)	10 %	Fin du trimestre

De l'information détaillée sur chaque modalité d'évaluation sera fournie en classe et sur StudiUM.

### Barème de notation

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## ***Déroulement du cours***

---

### **COURS 1** (3 mai): **Introduction**

- Présentation générale du cours
- La place de la psychopathie dans le champ conceptuel de la criminologie
- Choix des thèmes pour les présentations et formation des équipes (débat)

Lecture pour ce cours: **Lykken (2006)**

### **COURS 2** (5 mai): **Conceptions, définitions et composantes de la psychopathie**

- Les principales conceptions et définitions de la psychopathie
- L'évolution historique du concept
- Les travaux sur la structure factorielle de la psychopathie

Lectures pour ce cours: **Neumann et al. (2007); Pinel (1809) (à survoler)**

### **COURS 3** (6 mai): **Structure latente et taxométrie**

- L'utilité des notions relatives à la structure latente
- Les analyses taxonométriques et leurs implications

Lecture pour ce cours: **Guay et al. (2007)**

### **COURS 4** (10 mai): **Les principaux mécanismes étiologiques**

- Les travaux sur la génétique et les facteurs neuropsychologiques
- Les influences environnementales

Lecture pour ce cours: **Viding et McCrory (2018)**

### **COURS 5** (12 mai): **La mesure du concept de psychopathie**

- Les stratégies d'observation et les mesures diagnostiques: le DSM, la PCL-R et ses dérivés
- Les mesures autorévélatrices de la psychopathie : le PPI, l'échelle de Levenson et la SRP
- Les estimations de la psychopathie à l'aide d'instruments génériques

Lecture pour ce cours: **Edens et al. (2015)**

### **COURS 6** (13 mai): **Les variantes de la psychopathie**

- Les travaux sur les analyses typologiques des délinquants psychopathiques
- Psychopathie de type primaire et de type secondaire

Lecture pour ce cours: **Craig et al. (2021)**

### **COURS 7** (17 mai): **Perspective développementale de la psychopathie**

- Les traits d'insensibilité émotionnelle/psychopathiques chez les enfants et les adolescents

- Les trajectoires développementales

Lecture pour ce cours: da Silva et al. (2020)

**COURS 8** (19 mai): **Psychopathie en milieu de travail**

- *Snakes in suits* ou la psychopathie non-criminelle

Lecture pour ce cours: Mathieu (2016)

**\*\*\*Pas de cours le 20 mai (congrès de la Society for the Scientific Study of Psychopathy; SSSP)**

**\*\*\*Pas de cours le 24 mai (Journée nationale des patriotes)**

**COURS 9** (26 mai): **Psychopathie et interventions**

- Stratégies d'intervention auprès des individus ayant des traits psychopathiques

Lecture pour ce cours: Salekin (2002)

**COURS 10** (27 mai): Consultations avec Nathalie et préparation des débats en équipe

**COURS 11** (31 mai): **Psychopathie et santé mentale**

- Débat: Peut-on considérer la psychopathie comme un problème de santé mentale?

**COURS 12** (2 juin): **Psychopathie chez la femme**

- Débat: Le concept de psychopathie s'applique-t-il aux femmes?

**COURS 13** (3 juin): **Psychopathie et sadisme**

- Débat: Le délinquant sexuel sadique est-il psychopathique?

**COURS 14** (7 juin): **Psychopathie et contrôle**

- Débat: Doit-on avoir recours à des mesures pénales d'exception pour les délinquants psychopathiques?

**Synthèse et pistes de recherches futures**

- Synthèse des connaissances discutées au cours du trimestre
- Discussion sur les pistes de recherches futures

Lecture pour ce cours: Patrick (2006)

## Lectures

### Lectures pour le cours

- Craig, S. G., Goulter, N., & Moretti, M. M. (2021). A systematic review of primary and secondary callous-unemotional traits and psychopathy variants in youth, *Clinical Child and Family Psychology Review*, 24, 65-91.
- da Silva, D. R., Rijo, D., & Salekin, R. T. (2020). Psychopathic traits in children and youth: The state-of-the-art after 30 years of research, *Aggression and Violent Behavior*, 55, 101454.
- Edens, J. F., Cox, J., Smith, S. T., DeMatteo, D., & Sörman, K. (2015). How reliable are psychopathy checklist-revised scores in Canadian criminal trials? A case law review. *Psychological Assessment*, 27, 447-456.
- Guay, J. P., Ruscio, J., Knight, R. A., & Hare, R. (2007). A taxometric analysis of the latent structure of psychopathy: Evidence for dimensionality, *Journal of Abnormal Psychology*, 116, 701-716.
- Lykken, D. T. (2006). Psychopathic personality: The scope of the problem. In C. J. Patrick (Ed.), *Handbook of psychopathy* (pp. 3-13). New York: The Guilford Press.
- Mathieu, C. (2016). *The devil lurks in the suit*. Newsletter, Aftermath: Surviving Psychopathy Foundation.
- Neumann, C. S., Hare, R.D., & Newman, J. P. (2007). The super-ordinate nature of the Psychopathy Checklist-Revised. *Journal of Personality Disorders*, 21, 102-107.
- Patrick, C. J. (2006). Back to the future: Cleckley as a guide to the next generation of psychopathy research. In C. J. Patrick (Ed.), *Handbook of psychopathy* (pp. 605-617). New York: The Guilford Press.
- Pinel, P. (1809). *Manie, ou délire général: Caractères spécifiques de la manie* (pp. 139-160). Paris: J. A. Brosson.
- Salekin, R. T. (2002). Psychopathy and therapeutic pessimism clinical lore or clinical reality? *Clinical Psychology Review*, 22, 79-112.
- Viding, E., & McCrory, E. J. (2018). Understanding the development of psychopathy: Progress and challenges, *Psychological Medicine*, 48, 566-577.

### Autres suggestions de lecture (bouquins)

- Babiak, P., & Hare, R. D. (2006). *Snakes in suits: When psychopaths go to work*. New York: HaperCollins.
- Dutton, K. (2012). *The wisdom of psychopaths: What saints, spies, and serial killers can teach us about success*. Anchor Canada.

Hare, R. D. (1993). *Without conscience: The disturbing world of the psychopaths among us*. New York: The Guilford Press.

Patrick, C. J. (2019). *Handbook of psychopathy*. Second edition. New York: The Guilford Press.

Salekin, R. T., & Lynam, D. R. (eds.). (2010). *Handbook of child and adolescent psychopathy*. New York: The Guilford Press.

Viding, E. (2019). *Psychopathy: A very short introduction*. Oxford: Oxford University Press.

**D'autres lectures obligatoires pourraient s'ajouter sur StudiUM. Des changements pourraient aussi survenir. Les étudiants et étudiantes seront avisés en classe et via StudiUM.**

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme (criminologie) : <https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'institutrice. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

## Règlement des études supérieures

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

## Révision de l'évaluation

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

### ***Retard dans la remise des travaux***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut pas dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra pas être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, et il doit également permettre l'identification du médecin.

### ***Plagiat et fraude***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.